

L. S. C. O. R. B

SOCIETE COOPERATIVE OSTREICOLE de la RADE de BREST.

1958- Création d'installations ostréicoles.

1959: Création de la S.C.O.R.B. qui groupe alors 300 pêcheurs-adhérents de la rade. *sous l'impulsion de plusieurs Bretonnés Jean, Job, Kertonouff et d'autres* M. Jean Pierre CLAUSSE est nommé directeur de la société.

1960: Acquisition de 190 hectares de fonds marins pour l'ensemencement des huîtres. 50 tonnes d'huîtres de 18 mois, 30 tonnes d'huîtres de 2 ans furent ensemencées au départ sur une dizaine d'hectares.

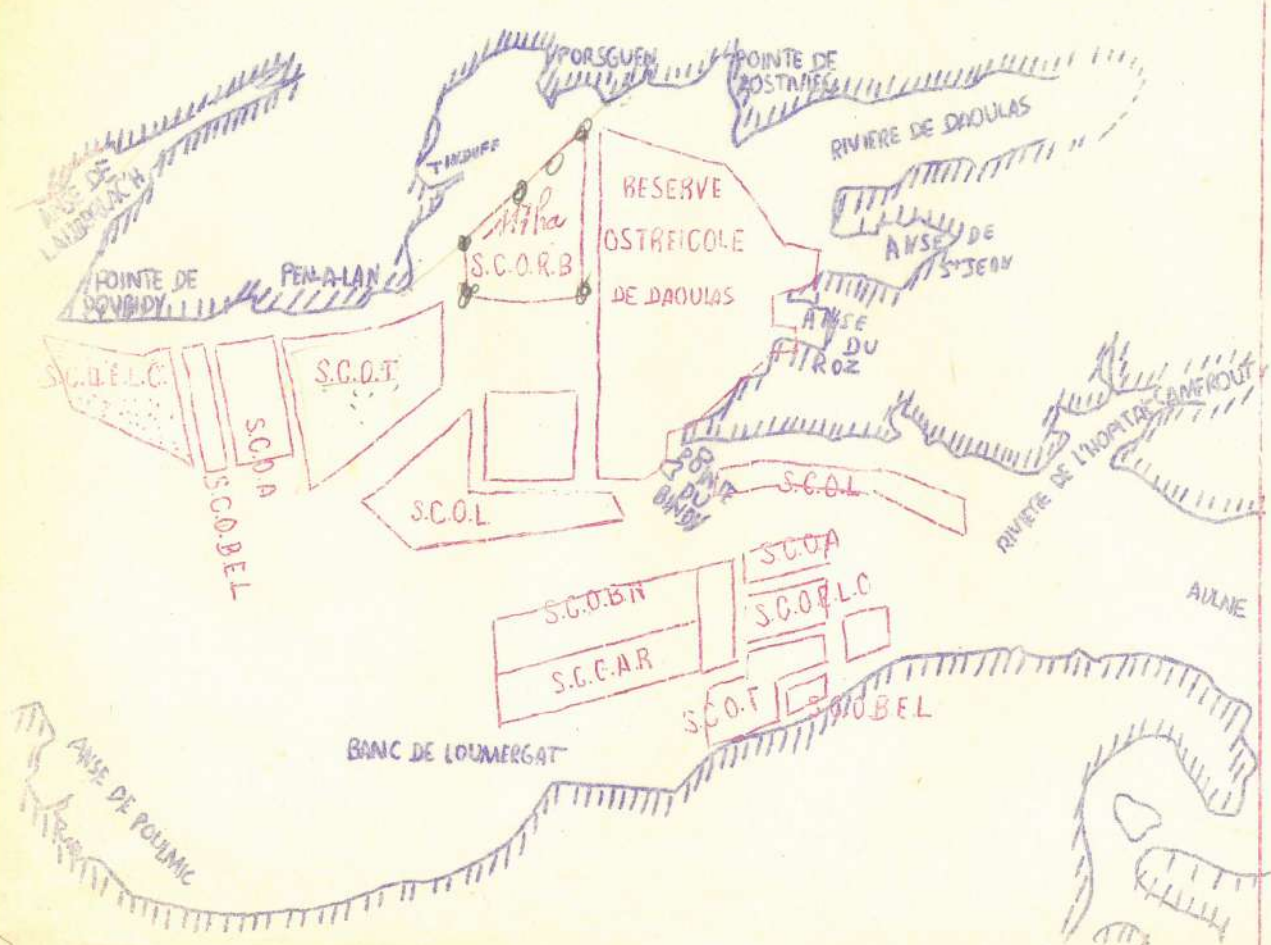
1970: 520 tonnes ensemencées sur 135 hectares.

1972: Le nombre des adhérents est passé à 368.

Durant les premières années, ceux sont les adhérents eux-mêmes qui effectuent tous les travaux avec leurs matériels personnels: nettoyage des fonds sur les concessions, ensemencement, dragage, conditionnement, livraison...

Désormais la Société dispose d'installations à terre à KERALICOU, de 2 dragueurs, emploient du personnel (40 à 60) permanent ou semi-permanent. Cependant les marins-coopérateurs doivent travailler à la coopérative 5 jours par an pour le dragage, le captage du naissain et le travail à terre. (préparation des tuiles, déchaulage...)

Actuellement, la production est de 1200 à 1500 tonnes exportées à environ 30 % vers la Hollande, le Danemark, la Belgique. Le reste est commercialisé sur les marchés nationaux.



Concessions ostreicoles dans la rade de Brest.